**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**
**14 MAI 2013 À 19H00**

**ORDRE DU JOUR**

**1.1** Ouverture de la séance;

**1.2** Adoption de l'ordre du jour;

**2. <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>**

2.1 Suivi;

2.2 Approbation et adoption des procès-verbaux des séances tenues en avril 2013;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 01 au 30 avril 2013;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Approbation du rapport de l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2013;

2.6 Dépôt du rapport d'activités du trésorier conformément à la LERM;

2.7 Renouvellement de la marge de crédits;

2.8 Octroi de contrat - Confection et révision de la liste électorale;

2.9 Octroi du contrat - Utilisation de postes d'accueil informatisés lors du BVI-BVA et du scrutin;

2.10 Entente de règlement avec le groupe financier AGA pour le remboursement d'honoraires ;

2.11 Modification de la résolution 406-09-11 relative à la deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire Les Boisés Dion, protocole d'entente PE-2009-CAD-01;

2.12 Avis de motion règlement numéro 639 modifiant le règlement 615 à l'égard de la taxation des travaux;

2.13 Adoption du règlement numéro 619-01-2013 amendant le règlement 619 portant sur la gestion contractuelle afin de remplacer l'annexe IV Déclaration du soumissionnaire;

2.14 Nomination d'un maire suppléant;

2.15 Modification de la résolution 454-11-12 relative au calendrier des séances du Conseil pour l'année 2013;

2.16 Ajout à la liste de destruction de documents;

2.17 Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat relativement la retraite progressive de Monsieur Laurent Prévost;

2.18 Adoption de la politique relative aux travaux d'amélioration locale, par règlement d'emprunt, à la charge des propriétaires riverains;

2.19 Modification de la résolution 146-04-13 relative à nomination d'un membre au Comité d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Colomban;

2.20 Dépôt du rapport du Comité consultatif de l'Agenda 21 local du mois de mars 2013 ;

2.21 Non renouvellement d'une entente intermunicipale sur les cours d'eau;

2.22 Appui à la CRÉ des Laurentides;

**3. <u>SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME</u>**

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis du mois d'avril 2013 du Service de l'aménagement, environnement et urbanisme;

3.2 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du mois d'avril 2013;

3.3 Dérogation mineure – 352, côte Saint-Paul;

3.4 Dérogation mineure – 790, rue Bouchard ;

3.5 Dérogation mineure – 106 rue des Tulipes ;

3.6 Plan projet de construction, rue de la Plénitude, conformément au règlement numéro 608 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A);

3.7 Libération de la garantie hypothécaire du projet domiciliaire Domaine des Faucons, phase 1 – protocole d'entente PE-2013-FAUC-01;

3.8 Autorisation de signature – protocole d'entente du développement domiciliaire du Domaine des Faucons, phase 2;

3.9 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire rue Gérald, phase 1 - protocole d'entente PE-2010-GER-01;

3.10 Octroi de mandat à Aquatech Société de gestion de l'eau Inc.- Plan d'action concernant la qualité et la quantité d'eau potable municipale ;

**4. <u>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</u>**

4.1 Autorisation de procéder à l'embauche de personnel saisonniers pour l'été 2013 à titre de journalier temporaire;

4.2 Embauche journalier temporaire;

4.3 Autorisation de paiement pour déplacement de poteau (rue Fortier) ;

4.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - compensation de base aux municipalités;

4.5 Octroi du contrat - Services professionnels pour l'entreposage des abrasifs;

4.6 Octroi du contrat - Lignage et marquage de rues 2013- TP-SI-2013-80;

4.7 Octroi du contrat - Travaux de dynamitage 2013-TP-SI-2013-81;

4.8 Octroi du contrat - Fourniture de signalisation TP-SI-2013-82;

4.9 Octroi du contrat - Fourniture de ponceaux TP-SI-2013-84;

4.10 Mandat à l'UMQ -appel d'offres pour achat de chlorure utilisé comme sel à déglaçage;

4.11 Autorisation de signature d'une entente avec Monsieur Hugues Moisan pour l'établissement d'une servitude afin de permettre des travaux d'égouttement du chemin Rivière-du-Nord ;

**5. SERVICE DE SÉCURITÉ ET INCENDIE**

5.1 Adoption du règlement numéro 557-2008-01 concernant le Service de sécurité incendie de Saint-Colomban, abrogeant et remplaçant le règlement 557-2008 ;

5.2 Organisation municipale de sécurité civile: organigramme ;

5.3 Autorisation d'entreprendre une étude sur la création d'un service de premiers répondants;

5.4 Embauche de deux (2) pompiers;

5.5 Autorisation de signature d'une entente avec la Direction de santé publique des Laurentides, le Centre de santé et des service sociaux de Saint-Jérôme, la ville de Saint-Jérôme, la ville de Prévost, la municipalité de Saint-Hippolyte, la municipalité de Sainte-Sophie et le service de police de Mirabel;

5.6 Renouvellement du contrat de fourniture de réservoirs incendie ;

**6. SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS**

6.1 Autorisation de signature d'une entente concernant l'utilisation du parc Lafrance ;

6.2 Autorisation de procéder à une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural;

6.3 Embauche - Assistant(e) en loisirs;

6.4 Autorisation au directeur du Service des sports et des loisirs de procéder à l’embauche des moniteurs pour le camp de jour de l’été 2013;

6.5 Octroi de contrat - Feux d'artifices pour la Fête nationale;

6.6 Octroi de contrat - Démolition de l'ancien bâtiment 323 Montée de l'Église (TP-DPC-2013-83);

6.7 Octroi de contrat - Services techniques de laboratoire pour le Centre récréatif et communautaire;

6.8 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres relativement à l'achat de matériel de bureau et de réception pour le Centre récréatif et communautaire;

**7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**

7.1 Participation à la 17e édition des Journées de la Culture – 27-28 et 29 septembre 2013;

**8. PAROLE AU PUBLIC**

**8.1 Période de questions**

Toute personne qui désire poser une question devra :
a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d.s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq (5) minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

8.1.1 Période de questions;

## 9. CLÔTURE DE LA SÉANCE